



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN 2024 DES SIGNALEMENTS

Sommaire

1. Plateforme de signalement
2. Evolution des signalements
3. Bilan 2024



1. Plateforme de signalement sur DS (démarches simplifiées)



demarches-simplifiees.fr

Mise en place d'une plateforme de signalement via *démarche simplifiée* depuis 2023

Quel type de signalement ?

⇒ uniquement en lien avec des mauvaises pratiques de détention ou d'utilisation de produits phytopharmaceutiques

Quels usagers de la plateforme?

⇒ particuliers, association, exploitants agricoles, autres professionnels, collectivités, administrations

Quels avantages à utiliser une démarche simplifiée (DS)?

=> le signalement devient un **acte civique** et une **démarche réfléchie de l'utilisateur**

=> **canaliser** les signalements **vers une seule entrée**

=> avoir une **gestion tracée du traitement** des signalements.

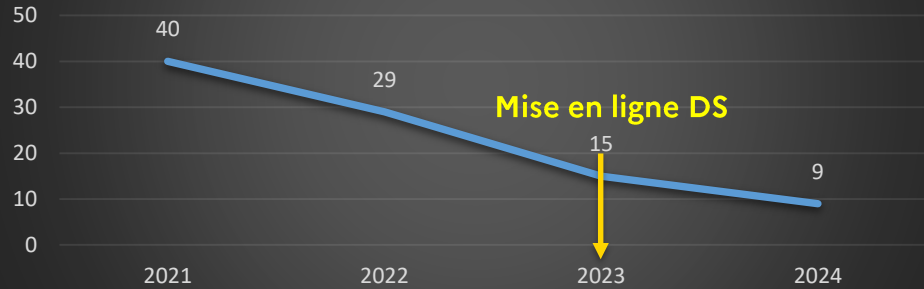
NB : En cas de réelle impossibilité d'utiliser la plateforme DS, le signalement écrit reste possible via formulaire

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/signalement-en-rapport-avec-les-produits-phytopharmaceutiques>

2. Evolution des signalements



Evolution du nombre de signalements



Motifs de signalements les plus rencontrés :

- Distances de sécurité riverains
- ZNT points d'eau
- Dérive de PPP
- Utilisation de PPP dans l'espace public
- Condition de stockage des PPP
- Gestion des effluents d'épandage

Diminution du nombre de signalements suite à :

- la mise en place de la plateforme DS (fin des signalements pour litiges ou conflit de voisinage – responsabilisation des signalants)
- la mise en œuvre par la profession agricole des évolutions réglementaires en matière de protection des personnes/riverains, des points d'eau et des bonnes pratiques agricoles
- l'évolution des pratiques : matériel d'épandage de plus en plus performant pour éviter les dérives

3. Bilan 2024



Principaux motifs de signalements en 2024 :

- ⇒ Distance de sécurité riverain
- ⇒ Dérive PPP
- ⇒ Utilisation de PPP dans l'espace public

Usagers de la plateforme en 2024

- ⇒ 5 particuliers, 1 association, 3 professionnels

Quel traitement de ces signalements?

Pour ceux traités : en police administrative

1 signalement refusé pour abandon de déchets (hors champs de compétence SRAL => OFB)

Merci pour votre attention